AGENCE NATIONALE DU SPORT / FFJDA

Dossiers subventionnables 2019

ORGANISATION FFJDA ANNÉE 2019

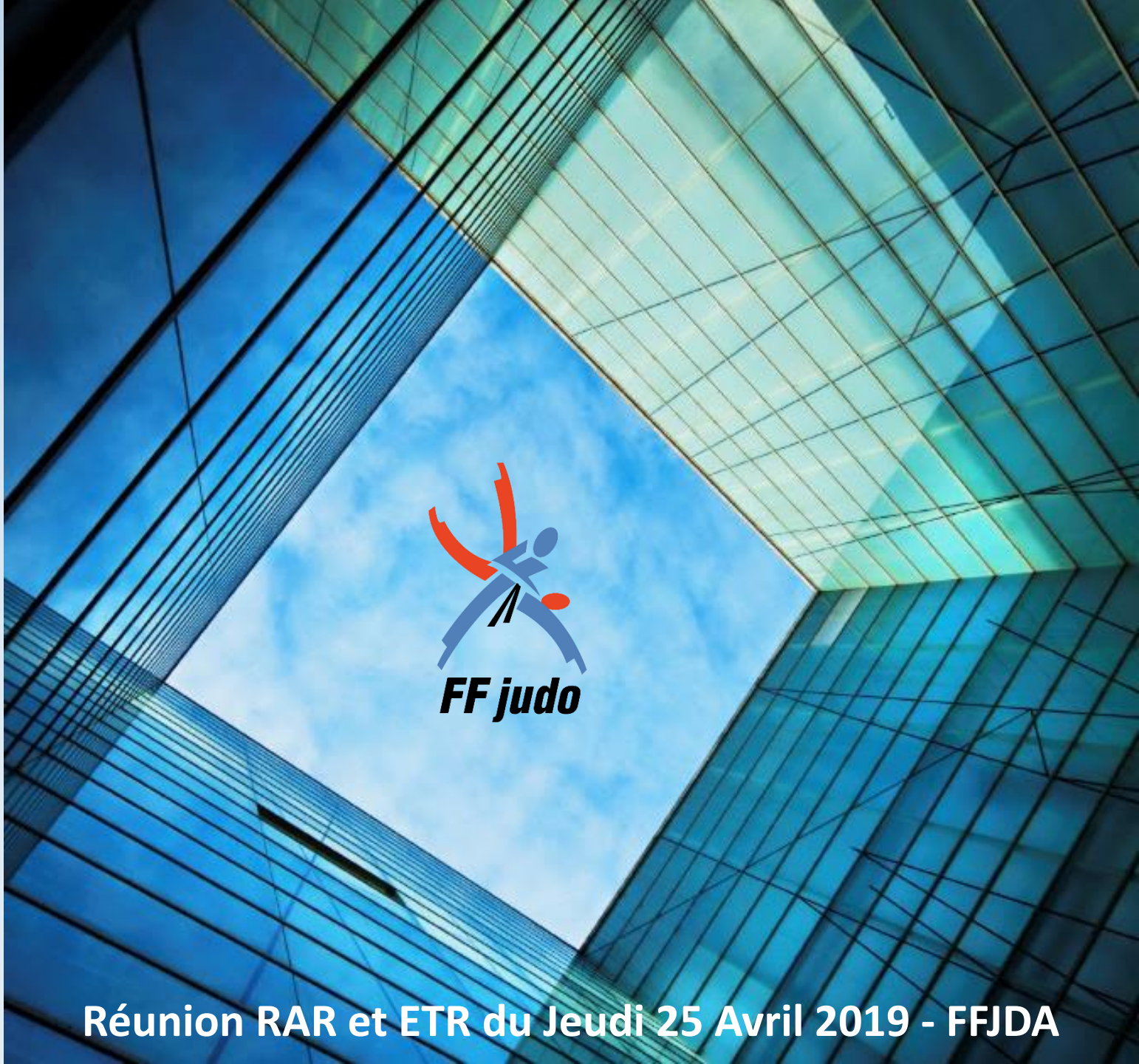

Réunion RAR et ETR du Jeudi 25 Avril 2019 - FFJDA

FONDS AGENCE NATIONALE DU SPORT 2019

=> **Total Agence**	**350M€**
• Haute Performance	93,4M€
• Développement des pratiques	197,1M€
Pour la FFJDA	**2,55M€**
• Fonctionnement Agence	7,4M€
• Équipement	54M€
• Emplois	5070

FONDS TERRITORIAUX

ANS - ORGANISATION FFJDA
ANNEE 2019

FONDS TERRITORIAUX

- **Transfert de compétence** du CNDS de la répartition des fonds territoriaux à la FFJDA
- **Montant total :**
  - 2017: 4 553 980 € - 2018: 3 589 127 € 2019: 2 550 000 €
- Les **28 Fédérations** retenues dans le processus seront moins impactées par la baisse.
- Une **opportunité** pour cibler les aides sur des actions plus proches des besoins des clubs FFJDA

FONDS TERRITORIAUX

- Un compte **ASSO** *(idem 2018)* dans l'espace club du site fédéral pour vos demandes
- Mise en place des structures de traitement des dossiers Informer tous les clubs
- **Accompagnement** des clubs dans leur démarche administrative
- Traitement des dossiers *(3 maximum par structure)*
- Transmission à L'ANS pour mise en paiement
- Évaluation des actions et de leur impact
- Justification financière
- Bilan AG FFJDA *(Année N-1)*

METHODOLOGIE

ANS - ORGANISATION FFJDA
ANNEE 2019

METHODOLOGIE

- ENVOI ET RECEPTION DES DOSSIERS (information Procédure et guide)
- CRITERES DE REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES
- PRIORISATION DES TYPES DE D'ACTION
- NIVEAU D'INSTRUCTION
- ORGANISATION DU PROCESSUS DE DECISION
- ORGANISATION DE L'EVALUATION
- DIAGNOSTIC ET CONCERTATION/CO-CONSTRUCTION avec A.N.S.
- GARANTIE DE TRANSPARENCE ET D'ETHIQUE

PROCESSUS ADMINISTRATIF

ANS - ORGANISATION FFJDA
ANNEE 2019

Fonds Territoriaux - Organisation FFJDA

2 550 M€

Financement direct structures

A.N.S.

FFJDA

Commission de financement

4 5

Évaluation des actions (N-1)

Avis Ligue
et proposition financière
« Conférence des Présidents »

Commission d'évaluation technique

3

LIGUE

2

Commission de recevabilité et conseil

1

Clubs

Dossiers de Subs. clubs

Demande de subs des clubs

CNDS Territorial
Organisation FFJDA

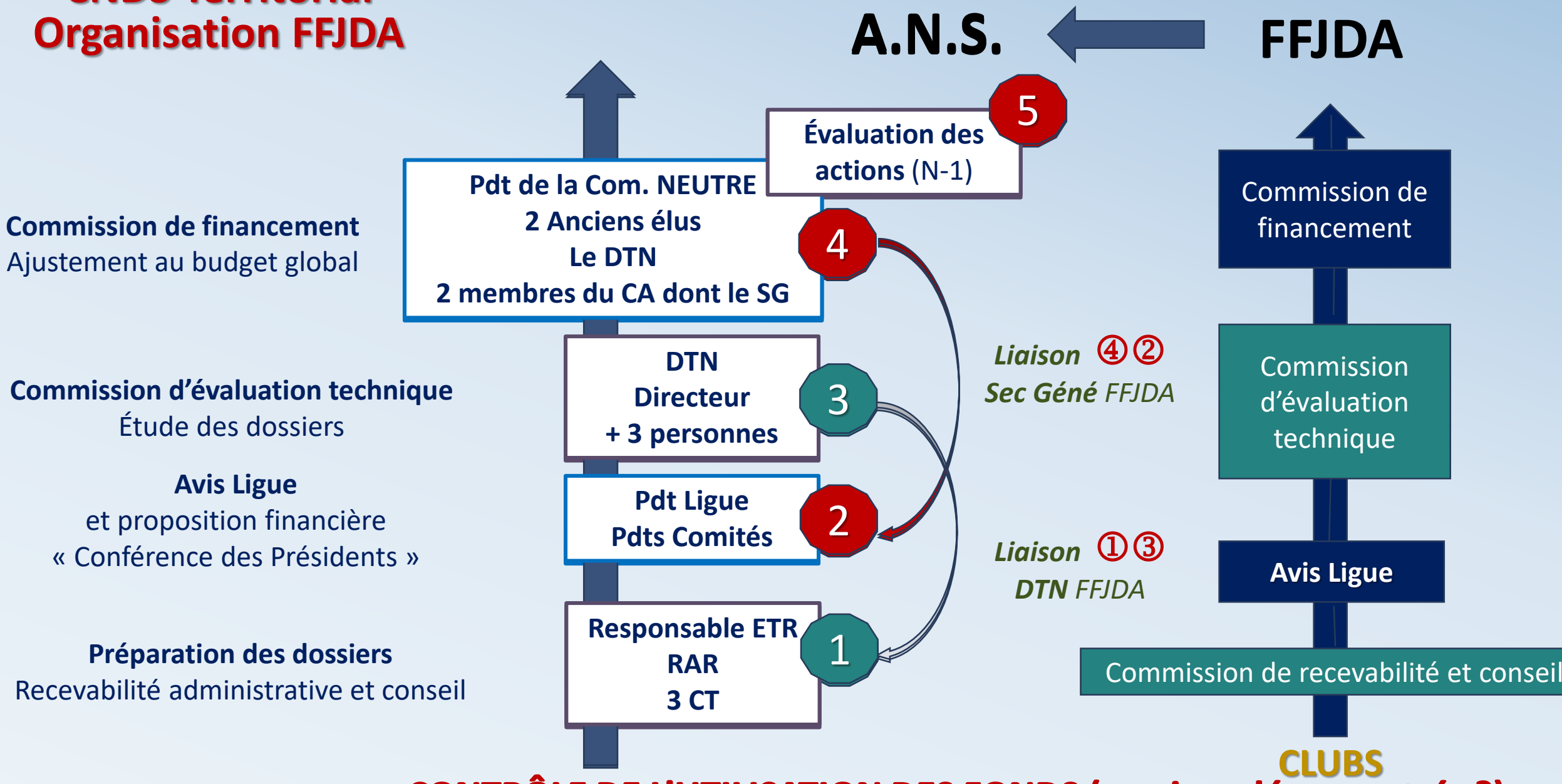

CONTRÔLE DE L'UTILISATION DES FONDS (services déconcentrés ?)

Organisation Administrative siège FFJDA pour le CNDS

- **Une cellule de Contrôle politique :**

  JLR + 1 – JRG – DR – JCS – DTN adj

- **Secrétariat Fédéral:**

  LE SECRETAIRE GENERAL ET LE DTN

  1 membre du Bureau DTN

  1 RAR coordonnateur

  Le CDS et 1 personnel administratif du Service sportif et 1 assistant (fiche de poste)

  Le CDS et 1 personnel administratif du service Admin. Com. et 1 assistant (fiche de poste)

  Le Contrôleur de Gestion

Une réunion semaine pendant la campagne CNDS

Organisation Administrative siège FFJDA pour le CNDS

- **Mission technique par la DTN**

  Niveau ❶

  Examen des dossiers
  Vérification des données
  Assistance Conseil aux clubs
  Annotation et évaluation des dossiers BON
  Proposition de financement (90% du montant N-1)
  Préparation des réunion et présentation de niveau ❷

  Niveau ❸

  Régulation harmonisation inter ligue des dossiers
  Recommandation pour le Niveau ❹

Très intéressant

Intéressant

A voir

Refusé

Organisation Administrative siège FFJDA *(clubs)*

- **Mission « Ligue »**

  Niveau ❷

  - Analyse des dossiers proposés par les niveau ❶
  - Ajustement des financement entre les dossiers
  - Traitement des cas particuliers
  - Choix d'attribution des 5% de budget réservé ligue
  - Préparation et envoi des dossiers au Niveau ❸

- **Mission « National »**

  Niveau ❹ ❺

  - Régulation harmonisation inter ligue des dossiers
  - Choix d'attribution des 5% de budget réservé national
  - Préparation du dossier à transmettre à L'ANS
  - Contrôle de l'utilisation des fonds

FONDS EQUIPEMENTS
ORGANISATION FFJDA

Organisation siège FFJDA pour les fonds Équipements

- **Une cellule pour les équipements nationaux:** *Cabinet du Président*

- **Une cellule pour les équipements territoriaux:**

  Dépendance Cabinet du Président

  - 1 RAR à mission nationale équipement en relation avec ses collègues des autres ligues. (Suivi du dossier administratif et financier en relation avec le cabinet FFJDA pour les contacts Pdts OTD)
  - 1 Membre de la DTN à mission nationale équipement en relation coordonnateurs d'ETR. (Conseil sur le dossier Techniques et sur l'utilisation de l'équipement)

AGENCE NATIONALE DU SPORT

DOSSIERS DE SUBVENTION 2019

ANS - ORGANISATION FFJDA
ANNÉE 2019

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES CLUBS

LES DOSSIERS RETENUS DEVRONT SE RÉFÉRER AUX SUJETS SUIVANTS SELON L'ORDRE PRÉFÉRENTIEL CI-APRÈS :

A LISTER

- **STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CLUB**
  - **En relation directe avec le développement quantitatif du club**
    - Projets d'actions précises pour accueillir de nouveaux licenciés
    - Projets d'actions précises pour fidéliser les licenciés
- Les actions, les publics concernés ainsi que les catégories d'âge doivent être ciblés précisément
- Les actions doivent être décrites de façon détaillée
- **Les objectifs visés par une action doivent être chiffrés en nombre estimé de licenciés à atteindre**

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES CLUBS

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CLUB

1) En relation avec les activités

- Développement de la diversité des pratiques
  - Sport santé
  - Taïso (Sport Santé, Entretien)
  - Para-judo
  - Self défense
  - Augmentation des créneaux de pratique
  - « Culture judo » et éthique
  - Sports Associés
  - Autres actions

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES PUBLICS

2) Publics cibles

- Public Féminin
- Public jeune
- Public en situation de handicap
- Publics spécifiques (vétérans- seniors- équitation- etc.)
- Autres publics

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES CLUBS

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CLUB

3) DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES

- Création de clubs
  - Demande de tatamis
- Création d'un Groupement d'employeurs Clubs (2 clubs au moins)
  - Mutualisation et pérennisation de l'emploi
  - Augmentation des créneaux horaires de pratique

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES PUBLICS

4) OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Culture judo et culture de l'éthique
- Développement durable
- Lutte contre les discriminations
- Lutte contre harcèlement et violences (inciviles, sexuelles)
- Territoires spécifiques
  - Quartiers en difficultés/zone urbaine
  - Zones rurales fragilisées
  - Territoires carencés en Outre-Mer
  - Autres territoires
- Réduction des inégalités d'accès à la pratique
  - Déplacements réservés aux associations d'Outre-Mer
  - Autres

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

LES DOSSIERS RETENUS DEVRONT SE RÉFÉRER AUX SUJETS SUIVANTS SELON L'ORDRE PRÉFÉRENTIEL CI-APRÈS

POUR LES COMITÉS

ACCOMPAGNEMENT DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CLUBS ET DE LEUR DEVELOPPEMENT QUANTITATIF

- le nombre de clubs concernés et leurs noms doivent être précisés ainsi que leur situation territoriale et les publics et catégories d'âge ciblés. *(L'optimisation des activités sur une zone Géographique au delà d'un seul club est à prioriser)*

- les actions envisagées doivent être décrites de façon détaillée et liées avec précision à leurs objectifs

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

LES DOSSIERS RETENUS DEVRONT SE RÉFÉRER AUX SUJETS SUIVANTS SELON L'ORDRE PRÉFÉRENTIEL CI-APRÈS

***(Les objectifs visés par une action doivent être chiffrés en nombre estimé de licenciés à atteindre)* :**

POUR LES COMITÉS

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CLUBS

1. **Qualité de L'enseignement et sécurisation de l'enseignant**
   - Formation de l'encadrement et Création de groupements d'employeurs
   - Aider à développer les ressources du Club
   - Proposer des activités pour ceux qui ont un retour moins important sur la licence *(- de 8 ans, séniors, Loisir / santé, technique, self défense…)*
   - Projets d'actions précises pour accueillir de nouveaux licenciés
   - Projets d'actions précises pour fidéliser les licenciés

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES COMITÉS

2. LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES

- Formation
- Accès de tous à la pratique

3. AIDE À LA CRÉATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS DANS LEUR STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

4. CULTURE JUDO

- LUTTE contre les incivilités et la violence *(jeunes, arbitres, pratiquants.)*
- Développement de l'éthique

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES LIGUES

LES DOSSIERS RETENUS DEVRONT SE RÉFÉRER AUX SUJETS SUIVANTS SELON L'ORDRE PRÉFÉRENTIEL CI-APRÈS ***(Les actions envisagées doivent être décrites de façon détaillée et liées avec précision en fonction de leurs objectifs. Ces objectifs permettent à l'Etat de vérifier que ses objectifs politiques sont mis en place et efficaces et aussi à la Fédération de vérifier que ces objectifs sont en cohérence avec sa politique sportive)*** **:**

STRATÉGIE TERRITORIALE DE DÉVELOPPEMENT

Se référer aux types d'actions Comité en y ajoutant un principe de consolidation structurant ou une continuité d'action :

- les actions peuvent être spécifiquement Régionales ou en complémentarité avec celles des comités pour accompagner le développement des clubs
- des actions de détection Génération PARIS 2024 peuvent être envisagées

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES LIGUES

- **STRATÉGIE TERRITORIALE ET ORIENTATION DES AIDES A LA CREATION DE CLUB**
  Zones blanches, zones sensibles, aide à la Création de clubs *(pilotage)*
- **SPORTIF**
  Détection et accès au haut niveau
- **FORMATION DES BENEVOLES**
- **MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL D'INSERTION**
  (inégalités d'accès à la pratique, promotion du sport-santé ; 100 CN)
- **AIDE AUX DÉPLACEMENTS (DOM-TOM)**
- **AIDE MATERIELLE**
  Actualisation et modernisation des moyens numériques de communication

ACTIONS SUBVENTIONNABLES

POUR LES LIGUES

Le **subventionnement par association** sera **au minimum de 1500€** par demande et pourra être de **1000€ en ZRR et QPV**.

=> **3 actions maximum par association**

DISPOSITIF ET PROCÉDURES

ÉCHÉANCIER

- **MAI-JUIN**

16 mai LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CNDS/FFJDA

20 juin ENVOI DES DOSSIERS DEMANDES DE SUBVENTIONS

- **20 JUIN**

Clôture de l'envoi par les clubs et les OTD de leur dossier de demande de subvention sur « Compte Asso »

- **15 JUILLET**

Date limite ENVOI à A.N.S. des MONTANTS PROPOSES *(Compte Asso)* avec LISTE DES BENEFICIAIRES

- **4 OCTOBRE**

ENVOI des ETATS de PAIEMENT sur OSIRIS

- **18 OCTOBRE**

RECEPTION AU CNDS des COURRIERS avec états de paiement et PIECES JOINTES AFFERENTES *(conventions, RIB, etc.)*

- **Août-septembre-octobre 2019 :**

Complétude des dossiers [conventions annuelles] par les services déconcentrés

Signature des notifications d'accord et de refus, des conventions annuelles et des états de paiement pour mise en paiement par l'Agence nationale du Sport

INSTRUCTION DES DOSSIERS

ANS - ORGANISATION FFJDA
ANNEE 2019

RECOMMANDATION ANS

- Présenter les orientations dans une logique de développement des pratiques et de responsabilité sociale et environnementale,
- Définir le rôle des structures intermédiaires (déconcentrées),
- Garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés de la Fédération,
- Comprendre pour les fédérations ayant reçu la délégation pour des para-sport un volet développement du sport handicap.